PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE MARDI 6 OCTOBRE 2026 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :	Monsieur Justin Raymond	Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
	Madame Patricia Rachofsky	Monsieur Yan Asnong
	Madame Alexandra Thibault	Monsieur David Gasser, absent

Sous la présidence du Maire, Monsieur Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2026-10-187 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

2.2 Correspondance

Administration et finances

3.1 Adoption du règlement numéro 2026-06 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Pike River.

3.2 Dépôt des états comparatifs 2025-2026.

3.3 Réception d'un estimé de la Firme Raymond, Chabot, Grant Thornton pour le dossier de vérification pour l'exercice financier 2026.

3.4 Demande de financement de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand.

3.5 Appui au développement du Pôle universitaire de Granby.

3.6 Acquisition du lot numéro 5452853 situé en arrière du garage municipal.

3.7 Adoption du calendrier des séances pour l'année 2027.

3.8 Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes.

Engagement de crédits (dépenses)

4.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et les paiements directs

Inspection et urbanisme

5.1 Rapport d'inspection du mois de septembre 2026.

Voirie et hygiène

6.1 Réception de l'estimé pour les collectes supplémentaires de matières résiduelles.

6.2 Demande de cession de terrain par Jessika St-Pierre au 119 Larochelle.

Loisirs, culture et vie communautaire

7.1 Demande de contribution financière pour l'organisation d'un souper de Noël pour les personnes du 3e âge.

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

2026-10-188 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026, tel que rédigé.

Adopté

2026-10-189 Adoption du règlement numéro 2026-06 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Pike River.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-05 RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICPALITÉ DE PIKE RIVER

ATTENDU l'article 133.1 du code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) ;

ATTENDU QUE le conseil estime opportun d'adopter un règlement déterminant les modalités de publications de ses avis publics ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le présent règlement soit adopté.

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

La municipalité diffuse tout avis public sur son site internet.

ARTICLE 3

La municipalité diffuse également tout avis public sur un babillard affiché à l'hôtel de ville

ARTICLE 4

Le présent règlement n'a pas pour effet d'empêcher la municipalité de publier également un avis public dans un journal ou à tout autre endroit ou par tout autre mode qu'elle estime approprié compte tenu des circonstances.

ARTICLE 5

Le présent règlement s'applique à tout avis public, y compris un avis donné en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c-A-19.1

ARTICLE 6

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement antérieur portant sur les modalités de publication ou d'affichage.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, le 6 octobre 2026.

Martin Bellefroid, Maire	Lucie Riendeau, directrice générale

Adopté

2026-10-190 Dépôt des états comparatifs 2025-2026.

Il est proposé par **Monsieur** Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception des états comparatifs 2025-2026 déposés par la directrice générale.

Adopté

2026-10-191 Réception d'un estimé de la Firme Raymond, Chabot, Grant Thornton pour le dossier de vérification pour l'exercice financier 2026.

Considérant la réception d'une offre de services de la Firme Raymond, Chabot, Grant Thornton pour la vérification comptable pour l'exercice financier 2026 ;

Considérant que la présente offre se détaille comme suit :

- Audit et présentation du rapport financier au conseil : 14 650.00 $
- Préparation du rapport financier (PERFORM) : 2 975.00 $
- Préparation des déclarations fiscales de la Municipalité : 375.00 $
- Demande et/ou support comptable : 175.00 $ l'heure

Considérant que le montant à payer est de 18 000.00 $ plus 5 % de frais administratifs et les taxes applicables ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la présente offre de services et de donner le mandat de vérification à la Firme Raymond, Chabot, Grant Thornton.

Adopté

2026-10-192 Demande de financement de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand.

Considérant une demande de financement de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand afin de poursuivre ses activités ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 150.00 $ à la Fondation.

Adopté

2026-10-193 Appui au développement du Pôle universitaire de Granby.

ATTENDU que les territoires de la MRC de La Haute-Yamaska, de la MRC de Brome-Missisquoi et de la MRC de Rouville regroupent une population régionale de plus de 206 000 citoyens et partagent des enjeux communs en matière d'accès aux études universitaires, de formation continue, de développement économique ainsi que d'attraction et de rétention des talents ;

ATTENDU que les démarches entreprises depuis 2022 ont permis de documenter les besoins du milieu, de mobiliser les partenaires institutionnels et socioéconomiques de la région ainsi que de réaliser plusieurs initiatives concrètes en formation universitaire et en recherche partenariale ;

ATTENDU que l'absence d'une offre universitaire de proximité constitue un défi important pour la rétention des jeunes et pour l'augmentation du niveau de diplomation universitaire dans la région ;

ATTENDU que les municipalités, établissements publics, entreprises et organismes du territoire expriment des besoins croissants en matière de formation continue universitaire, notamment dans les domaines de la gestion, du développement organisationnel, de l'intelligence artificielle, du développement durable, de la santé et de l'éducation ;

ATTENDU que le développement d'un pôle universitaire régional représente un levier structurant de développement économique en favorisant la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, l'attraction et la rétention de talents, le soutien à l'innovation, à la recherche appliquée et au transfert de connaissances, tout en renforçant la compétitivité des entreprises, des institutions et des organisations du territoire ;

ATTENDU que l'accès à une offre universitaire de proximité constitue un facteur déterminant de compétitivité régionale et de prospérité durable pour les citoyens, les entreprises, les institutions et les municipalités des trois MRC ;

ATTENDU que le projet de Pôle universitaire régional vise à accroitre l'attractivité du territoire ;

ATTENDU que les partenaires régionaux ont manifesté leur volonté de poursuivre une démarche collaborative ouverte à l'ensemble des universités québécoises afin d'identifier les initiatives répondant aux besoins réels et documentés du territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'appuyer officiellement la poursuite du développement du Pôle universitaire régional de Granby comme initiative structurante pour les territoires desservis par la MRC de La Haute-Yamaska, de la MRC de Brome-Missisquoi et de la MRC de Rouville ;

De reconnaitre le Pôle universitaire régional comme un projet d'intérêt régional et un levier stratégique de développement contribuant à la rétention des jeunes, au développement des compétences, à l'innovation, à la productivité des organisations et à la vitalité économique, sociale et institutionnelle de la région ;

De confirmer la volonté de la MRC de collaborer activement avec les autres partenaires régionaux, la Ville de Granby, les établissements d'enseignement, les organismes publics et les acteurs socioéconomiques concernés dans la poursuite des travaux ;

De demander aux gouvernements du Québec et du Canada, aux établissements universitaires ainsi qu'aux partenaires institutionnels de soutenir les initiatives découlant du Pôle universitaire régional et de contribuer à leur réalisation ;

De collaborer aux travaux visant l'identification, la priorisation et la mise en œuvre de projets universitaires répondant aux besoins du territoire, notamment en matière de formation continue, de programmes délocalisés, de partenariats, de recherche appliquée et de développement de stages régionaux ;

De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités de la MRC de La Haute-Yamaska, de la MRC de Brome-Missisquoi et de la MRC de Rouville, aux députés provinciaux et fédéraux du territoire, au gouvernement du Québec, aux établissements universitaires québécois ainsi qu'aux principaux partenaires institutionnels et socioéconomiques concernés afin de témoigner de l'appui régional concerté au développement du Pôle universitaire régional de Granby.

Adopté

2026-10-194 Acquisition du lot numéro 5452853 situé en arrière du garage municipal.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquérir le lot 5452852 situé à l'arrière du garage municipal. Que le maire, Monsieur Martin Bellefroid et la directrice générale soient et sont par les présentes tous documents relatifs au présent dossier.

Adopté

2026-10-195 Adoption du calendrier des séances pour l'année 2027.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2027.

Adopté

2026-10-196 Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé pour les vacances de Fêtes du 18 décembre 2026 jusqu'au 4 janvier 2027 inclusivement.

Adopté

Madame Alexandra Thibault prend son siège à 19 :53 heures.

2026-10-197 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et les paiements directs

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous décrits.

Payable par chèque

6405	Marc-Antoine Bellefroid	Fête du Village tatouage temporaire	35.98
6406	Ville de Cowansville	Cour municipale, frais admin	1 293.47
6407	École Butler Bedford	Don pour achat de livres	100.00
6408	Fondation Lévesque-Craighead	Don pour levée de fonds	250.00
6409	Gestim Inc.	Inspections, permis et certificats	898.58
6410	GFL Environnemental Inc.	Collecte ordures/organique	5 058.35
6411	Garage Mecanix TLG Inc.	Entretien véhicule voirie	1 682.64
6412	J. A. Beaudoin	Grattage et arrosage de chemin	3 271.27
6413	Joanie Michaud	Subvention activités	100.00
6414	MRC Brome-Missisquoi	Services juridiques	2 384.44
6415	Municipalité Saint-Armand	Rapport d'intervention juin/juillet	857.14
		Rapport d'intervention juillet/août	2 017.28
		Événement Fête du Village	1 318.34
		Quote-part annuel/ 1er versement	61 919.46
		2e versement budget des opérations	33 446.91
		3e versement budget des opérations	33 446.91
6416	Municipalité Stanbridge-Station	Marquage de ligne rang Saint-Henri	2 498.70
6417	Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	172.98
		Fournitures de bureau	139.33
6418	VOX Avocat (es) Inc.	Services juridiques	2 518.55
6419	André Paris	Fauchage 2e coupe	2 736.41
6420	Eve Tanguay	Subvention d'activités	50.00
6421	Alexandra Thibault	Subvention d'activités	50.00
6422	Tournoi Bantam Bedford	Don	150.00
6423	Toilettes portatives Sanibert	Location toilette (septembre)	221.55
		Total	**156 618.29**

Payable en ligne

Agence du revenu Canada	Saisie salaire	781.92
ALT Informatique	Cybersécurité	1 245.71
Bell Mobilité	iPad du Maire	178.21
Desjardins sécurité finan.	Ass. Collectives	1 697.78
Hydro-Québec	Garage	76.75
L'Homme et Fils	Articles quincaillerie	10.06
Ministère Sécurité publique SQ	2 ème versement	63 624.00
Ministère du Revenu	D.A.S. Provinciale	6 031.87
Receveur du Canada	D.A.S. Fédérale	2 015.51
CARRA	Fonds pension élus	583.32
Surplus GLR 2020	Classeur	488.65
	Total	**76 733.78**
	Grand Total	**233 352.07**

Adopté

Rapport d'inspection du mois de septembre 2026

Le rapport d'inspection du mois de septembre a été déposé.

Adopté

2026-10-198 Réception de l'estimé pour les collectes supplémentaires de matières résiduelles.

Considérant que la Municipalité de Pike River a demandé un estimé pour quatre collectes supplémentaires pour l'été 2027 à la compagnie GFL Environnement ;

Considérant que le montant à payer par collecte est 1051.71 $;

Par conséquent, il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la compagnie GFL Environnement de procéder à quatre collectes supplémentaires et que le calendrier des collectes soit modifié en conséquence.

Adopté

2026-10-199 Demande de cession de terrain par Jessika St-Pierre au 119 Larochelle.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure.

Adopté

Monsieur Justin Raymond se retire pour le prochain point à l'ordre du jour.

2026-10-200 Demande de contribution financière pour l'organisation d'un souper de Noël pour les personnes du 3e âge.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 25.00 $ soit alloué au résident de Pike River pour le souper de Noël.

Adopté

Monsieur Justin Raymond reprend son siège.

2026-10-201 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :07 heures.

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau, d.g.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 6 octobre 2026.

Lucie Riendeau, directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire